



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

AFFICHEE LE :

07/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTES : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TABLEAU DES EMPLOIS

DELIBERATION N° **DELIB-2025-145**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Dans le cadre de l'accompagnement d'une situation individuelle, la création d'un poste (poste n°448) est nécessaire au sein de la direction des sports et de l'animation de la ville. Ce renfort intervient en période de mutation de la direction et permettra aux agents d'assurer la transition avec davantage de fluidité.

Par ailleurs, nos partenaires départementaux en matière de petite enfance préconisent un renforcement des postes d'encadrement pédagogique de nos établissements. Les mouvements des postes 449 et 450 correspondent à cette nouvelle organisation.

Enfin, dans le cadre d'un mouvement au sein du service entretien des locaux, un poste est créé (poste n°451) et un poste sera supprimé ultérieurement.

VU le code général de la fonction publique, dont son article L.313-1,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

VU l'avis du Comité social territorial du 18 mars 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE CRÉER** les postes suivants :

N° du poste	Précision d'affectation	Intitulé du poste	Temps de travail du poste	Grades ouverts
448	DSAV – Sports	Agent d'entretien des équipements sportifs	21h/35h	Cadre d'emploi des adjoints techniques
449	DEEJ – Petite enfance - Crèche	Educatrice de jeunes enfants	35h/35h	Cadre d'emploi des éducateurs de jeunes enfants
450	DEEJ – Petite enfance - Crèche	Directeur de crèche	35h/35h	Cadre d'emploi des puéricultrices Cadre d'emploi des éducateurs de jeunes enfants
451	DFMG – Entretien des locaux	Agent polyvalent d'entretien des locaux	35h/35h	Cadre d'emploi des adjoints techniques

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET